

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 18 août 2023**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil, le mardi 18 août 2023 à 8 h et à laquelle étaient présents les conseillers ; Rémi Faucher, Léo-Paul Thibault, Yves Martin, Marie Dubois, et Lorraine Demers, sous la présidence du maire Louis-Georges Simard formant quorum.

Monsieur Gilles Martin était absent

Madame Nathalie Dubé, directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

1. Vérification du quorum

Les personnes présentes forment le quorum

2. Ouverture de la séance

Monsieur Louis-Georges Simard ouvre la séance à 8 h 17

3. Soumission pour l'asphaltage du Chemin de la Petite-Anse

ATTENDU QUE le Conseil veut faire de l'asphaltage sur une distance d'environ 400 mètres sur le Chemin de la Petite-Anse ;

ATTENDU QUE BML nous a fourni une offre de services au montant de 48 691,50\$ plus taxes pour les dits travaux ;

23-08-22

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à octroyer le contrat de gré à gré à la firme BML au montant de 48 691.50 \$ plus taxes et de puiser les fonds à la TECQ jusqu'au maximum disponible et la balance au surplus libre;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à faire tout ce qui est nécessaire pour donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉ

4. Soumission pour le contrôle qualitatif de la stabilisation et protection du Chemin de la Pointe

ATTENDU QUE les travaux de recharge de plage et de l'enrochement du chemin de la Pointe vont avoir lieu en septembre et octobre 2023 ;

ATTENDU QUE les matériaux utilisés doivent être analysés afin de s'assurer de la conformité de ceux-ci ;

ATTENDU QUE le Groupe ABS a fait une offre de services au montant estimé de 25 785\$ plus taxes ;

ATTENDU QUE la FQM (section ingénierie) nous recommande d'accepter l'offre de services ;

23-08-23

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 18 août 2023**

QUE le Conseil accepte l’offre de services du Groupe ABS au montant estimé de 25 785\$ plus taxes.

QUE le Conseil autorise la dépense ainsi que le paiement et que les crédits budgétaires requis en sus de l’aide financière du programme d’aide à la voirie locale, volet soutien seront prélevés à même le surplus accumulé libre.

QUE le Conseil mandate la directrice générale, greffière-trésorière à signer les documents relatifs à l’offre de services. De même qu’à signer tous documents requis et à consentir toutes clauses qu’ils jugeront nécessaires ou utiles à cette fin et généralement à faire le nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

5. Demande de don à l’Association des familles Thiboutot-Boutot d’Amérique

23-08-24

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Faucher, conseiller, et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le Conseil octroie le don suivant de 125\$ à l’Association des famille Thiboutot-Boutot d’Amérique.

ADOPTÉ

6. Période de question

7. Fermeture de la séance

23-08-25

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois, conseillère, et résolu à l’unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 8 h 26

ADOPTÉ

Louis-Georges Simard
Maire

Nathalie Dubé
Directrice générale, greffière-trésorière